

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

|                                 |          |          |        |
|---------------------------------|----------|----------|--------|
|                                 | 3 mois   | 6 mois   | 1 an   |
| LOT et Départements limitrophes | 4 fr. 25 | 8 fr.    | 15 fr. |
| Autres départements             | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

|  |          |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)    | 50 cent. |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 75 cent. |
| RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page                   | 1 fr. 25 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le programme de la conférence de Spa : côté des Alliés ; côté des vaincus !... Il faut en revenir à l'unité d'action si l'on veut assurer définitivement la tranquillité du Monde. — Le plan de la Prusse contre la Pologne. — La crise allemande.**

On parle à nouveau de retarder la Conférence de Spa où les Alliés entendent exiger de l'Allemagne des engagements formels pour l'exécution des clauses financières du traité de Versailles.

Les vaincus auront-ils indéfiniment le pouvoir de reculer l'heure de l'expiration ?

Pourtant, le 29 avril dernier, à la Chambre des Communes, M. Lloyd George disait :

« Il est devenu parfaitement évident pour les Français, comme il l'était pour nous-mêmes, que le traité de Versailles doit servir de base à la politique européenne vis-à-vis de l'Allemagne et que nous nous proposons d'agir avec eux et avec les autres alliés pour faire observer les conditions du traité. »

C'est le programme de Spa. Mais l'Allemagne conçoit la réunion sous un autre angle. *Germania* le prouve dans les lignes que voici :

« C'est toujours un progrès de voir que les chefs d'Etat qui dirigent tout se sont enfin convaincus qu'il n'est plus possible de continuer à dicter leur volonté et qu'il est devenu nécessaire de s'asseoir avec le chancelier allemand à la table des négociations. Que de fois l'Allemagne n'a-t-elle pas réclamé cette conférence ! La déclaration indique qu'on « discutera sur l'application des clauses concernant les réparations ». On parlera donc de l'exécution de ces clauses et non de la possibilité de les exécuter. »

Toute la mauvaise foi des vaincus éclate dans cette finale. Ils prétendent discuter, non s'exécuter !

Leur espoir est malheureusement encouragé par l'attitude de Lloyd George qui oublie par trop les sacrifices inouïs consentis par la France pour le triomphe commun.

C'est en renonçant à leurs idées d'indépendance, en mettant, en commun toute leur puissance de résistance d'abord, d'attaque ensuite, que les Alliés vinrent à bout de leurs ennemis.

N'est-il pas inconcevable qu'on ne maintienne pas, chez les vainqueurs, cette unité d'action, garantie de leur supériorité ?

C'est un point que traite avec un vif intérêt notre confrère de *l'Informateur Civique* dans les lignes qui suivent :

« Dès que la défaite des empires centraux a été assurée, des divergences de vues ont reparu. Poussé soit par le désir d'appliquer ses théories humanitaires, soit par la préoccupation intéressée de ne pas laisser écarter l'Allemagne, le président Wilson, appuyé sans doute par Lloyd George, cherché et réussit à faire signer un armistice prématuré. Il est aussi parvenu à diriger les délibérations sur le traité de façon à substituer à des mesures immédiates, précises, faciles à réaliser, des mesures lointaines, vagues, compliquées. »

L'Italie se trouvant lésée par ces arrangements, a pris des gages en compensation du tort qu'elle jugeait lui être fait. La Grande-Bretagne, à la recherche du gain, a profité de l'indécision, des hésitations du gouvernement français, pour étendre sa suprématie sur terre et sur mer. Sous la direction d'un homme hardi, impulsif, sans convictions arrêtées, elle a occupé la Perse, la Mésopotamie, la Palestine, les mines de pétrole du Caucase, flirté avec les bolchevistes russes, soulevé les Allemands, délaissé les Polonais. »

Le résultat des élections allemandes crée chez nos voisins une situation difficile qui n'est pas près d'être résolue. Aucune majorité ne paraît possible pour soutenir le nouveau ministère... que le Président Ebert ne parvient pas à constituer. Les socialistes se refusent à entrer dans une combinaison avec les partis de droite. La seule issue de la crise paraît être la formation d'un gouvernement purement bourgeois. La *Deutsche Zeitung* écrit :

« Les déclarations de M. Scheidemann à Cassel : « Nous aurons sans doute d'ici à deux mois la guerre civile en Allemagne », montrent nettement l'orientation que prend l'ancienne Sozialdemokratie, sous sa direction. »

« Si tous les symptômes ne trompent pas, nous sommes en politique intérieure à la veille de graves secousses et d'une lutte entre la bourgeoisie d'une part et les trois partis socialistes d'autre part. Cette lutte ne pourra prendre fin que par la victoire incontestée de l'un ou de l'autre camp. »

Tout cela, hélas ! n'est pas fait pour rassurer l'Entente sur l'exécution du traité de Versailles !... A. C.

## INFORMATIONS

### Les crédits pour l'ambassade du Vatican

C'est vraisemblablement vendredi que la commission des finances examinera le projet de crédit relatif au rétablissement de l'ambassade au Vatican. Il y aura trois thèses en présence : celle de l'adoption du crédit, celle de la suppression, celle de la réduction pour l'envoi d'un simple chargé d'affaires.

### Le prochain emprunt

Depuis quelques jours, le bruit circule dans les milieux financiers — il a pris lundi, à la Bourse des valeurs une certaine consistance — que l'administration des finances étudie très activement un certain nombre de projets d'emprunts et, plus particulièrement, deux d'entre eux du type 3 p. 100 ; 1. un 3 p. 100 à lots ; 2. un 3 p. 100 sans lots, mais net d'impôts présents et futurs, y compris l'impôt sur le revenu.

Dans cette hypothèse, il serait procédé, simultanément, à l'émission de deux emprunts, de sorte que le public pourrait souscrire à celui qui est le plus conforme à ses goûts.

### Hommage à Gallieni

Le Conseil municipal de Paris, a décidé de mettre à l'étude un projet de statue au général Gallieni, statue faite avec le bronze des canons pris à l'ennemi.

### En Turquie

Malgré les intentions du gouvernement de faire preuve de bienveillance, en présence de l'attitude provocante des instigateurs de désordres et des auteurs des différents complots déjoués, ainsi que des divers attentats organisés contre le grand-vizir, la cour martiale a condamné à mort les principaux chefs de ces mouvements. Trois d'entre eux ont été pendus lundi à Stamboul ; ces exécutions ont été tenues secrètes.

### Les mercantis hongrois recevront la bastonnade

Le ministre de la justice hongrois a soumis à l'Assemblée un projet de loi décrétant la bastonnade contre les mercantis. Seuls, les hommes peuvent être condamnés à la bastonnade. Le maximum est de 25 coups.

Cette loi serait abrogée automatiquement au bout d'un an.

### La liberté du travail

Un inspecteur du travail, à Pontivy, ayant menacé de poursuivre certains patrons violant la loi de huit heures, leurs ouvriers ont adressé au sous-préfet une lettre de protestation, réclamant la liberté de travailler dix heures, s'ils le jugent bon.

« Personne, disent-ils, ne peut se permettre de paralyser les efforts que nous faisons pour le relèvement du pays. « Nous voulons consacrer « toute notre ardeur à lutter contre « ceux qui, vaincus par les armes, « préparent déjà, par des heures de « travail supplémentaires, une nou- « velle offensive sur le terrain com- « mercial. »

### Dissimulation de bénéfices

Des inspecteurs de la brigade mobile de Toulouse procédaient récemment chez un ancien président de la Chambre de commerce, gros négociant toulousain, à des perquisitions qui amenèrent la saisie de la comptabilité.

A la suite de l'enquête ouverte depuis par le parquet, M. Signoret, juge d'instruction, notifia au commerçant dont il s'agit trois chefs d'inculpation, qui feront contre lui l'objet de poursuites : spéculation illicite, tromperie sur la qualité et la quantité des marchandises vendues, infraction sur la déclaration des bénéfices de guerre.

### Le régime du blé

Le groupe agricole du Sénat, réuni sous la présidence de M. Gomot, après avoir pris connaissance du projet de « gouvernement relatif au régime du blé pour l'année 1920-1921, s'est prononcé pour le rétablissement, dans la campagne prochaine, de la liberté complète du commerce du blé, estimant que le rendement probable de la récolte en terre combiné avec le maintien du taux de blutage à 77 0/0 et avec l'usage des succédanés, doit

## CHRONIQUE LOCALE

### A qui le chapeau ?

Ce matin, au petit jour, on pouvait voir un chapeau en feutre noir qui était au bout d'un long piquet planté sur la place de la République. Sur un écriteau on lisait : « Passant, salue ! »

Nous croyons devoir informer le propriétaire que le chapeau est en mauvais état, en raison de la pluie qui n'a cessé de l'arroser durant la nuit.

Néanmoins, il est tenu à la disposition du son propriétaire.

Des passants se sont demandé si ce n'était pas le chapeau d'un nouveau Gessler, occasionnellement caducien ?

Un Détail : le chapeau portait une plume de geai ou de paon, croit-on.

### P. T. T.

Dans la liste des candidats reconnus admissibles à l'emploi des surnuméraires des P. T. T., nous relevons les noms suivants des candidats du Lot :

MM. Lasvignes, avec le n° 135 ; Jouglu, avec le n° 136 ; Astorg, avec le n° 235 ; Dubaux, avec le n° 310 ; Bose, avec le n° 398.

### Recette des Postes

Mme Souilhac a été reconnue admissible à l'emploi de receveuse des P. T. T. de 6<sup>e</sup> classe à la suite du concours qui a eu lieu à Cahors le 7 avril 1920.

### Emploi civil

M. Cybert (Jean), ex-soldat du 7<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé gardien de bureau de 8<sup>e</sup> classe à l'Administration centrale du ministère de la guerre.

### Question au ministre de l'instruction publique

M. Fontanille, sénateur, demande à M. le ministre de l'instruction publique si une dame, pourvue du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales supérieures, déléguée dans un collège de garçons, a droit à un traitement supérieur à celui des professeurs du premier ordre des collèges.

Réponse. — Le traitement attribué dans un collège de garçons à une déléguée temporaire, pourvue du certificat des écoles normales est subordonné à la situation qu'elle a occupée antérieurement dans l'enseignement primaire (poste dans une école normale ou poste dans une école primaire supérieure).

### Préfecture du Lot

A la suite d'un concours récent qui a eu lieu pour l'emploi de rédacteur à la Préfecture, M. Labarrière a été reçu.

### Après la soirée du 5 juin

Le Comité d'organisation de la soirée du 5 juin au profit du village de Bras, adopté par le département du Lot, remercie toutes les personnes qui ont bien voulu y apporter leur concours et souscrire à l'œuvre.

Le Comité est heureux de faire part que la somme nette produite par cette soirée et qui sera remise à M. Lecourtier, maire de Bras, est de 5.913 fr. 50.

### Union des Grandes Associations

L'Union des Grandes Associations Françaises pour l'Essor national, qui a pour président M. Raymond Poincaré, ancien président de la République française, organise dans toute la France, avec l'appui et la participation du gouvernement, des manifestations en faveur des régions libérées et de l'emprunt du Crédit national.

A Cahors cette manifestation est fixée au lundi soir, 21 juin.

A 18 heures sur les allées Fénélon, sous la présidence de M. le Préfet : discours et allocutions, chœurs chantés par les élèves du Collège et des Ecoles normales.

A 21 h. 30, devant le théâtre, près de la statue de Gambetta : projection de films représentant le *Martyre de la France* dans les régions envahies.

L'Av'nir Cadurcien exécutera une suite de morceaux.

### Education d'entraînement physique

Le 11 juillet, aura lieu à Cahors, caserne Bessières, un grand concours individuel, au fusil 1886, jours de 1 à 20.

## CHRONIQUE LOCALE

### Qu'on n'oublie personne !

« La Commissions des spéculations » de la Chambre va commencer son œuvre de justice, de salubrité publique.

Quelle frappe tous les organisateurs de la vie chère, qu'elle ne laisse pas impunis tous les agitateurs, tous ceux qui depuis 5 ans ont volé, affamé les populations, et on verra bientôt l'ordre, le calme dans le pays.

Aussi bien, pour arriver au but, il ne faut pas que la Commission des spéculations s'amuse à demander des renseignements aux diverses administrations.

Vraiment, ce serait enfantin. Les administrations lui fourniront des dossiers, encore des dossiers remplis de documents « néant ». Ou bien, elles lui livreront des rapports énormes pour justifier même les cas les plus indélicats.

Non, pas de ça, s. v. p. Pas de boniments. La Commission a un rôle, un très beau rôle à remplir. C'est celui de faire justice.

Et tout d'abord, elle n'a qu'à reprendre les affaires qui paraissent enterrées. Affaires des mistelles, des cafés, des sucres, des rhums, des avoines.

Il faut qu'elle fouille partout, c'est-à-dire qu'elle fasse appel à tous les témoins susceptibles de donner des renseignements précis.

Car, dans toutes ces affaires vilaines, il y a tout un monde intéressé à ce que ces affaires ne soient pas mises à nu.

Les coupables, les complices, les amis des amis des coupables sont si nombreux qu'ils forment une chaîne capable d'attacher tous les commissaires enquêteurs, de les ligotter, de les empêcher de bouger.

Pour l'honneur et la dignité des membres de la Commission des 44, nous voulons croire qu'ils sauront briser ces chaînes.

Dans tous les départements, — dans le Lot évidemment, aussi, — il y a eu des cas de gabegie, de vol insensés.

On les a oubliés ? Non, tout le monde ne les a pas oubliés. Les coupables et leurs protecteurs peuvent en être assurés.

Si vraiment, il y a une justice en France ; si l'est vrai que les voleurs doivent être punis, c'est l'heure de commencer, de recommencer des enquêtes déjà faites mais qui sont étouffées, et de dire si les voleurs et leurs complices tiendront longtemps encore le haut du pavé et dicteront leur volonté aux populations.

LOUIS BONNET.

### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Bruleau Léonce : bon soldat, courageux et dévoué. Tombé glorieusement en s'élançant à la contre-attaque le 14 juillet 1916, au bois de Vaux-Chapitre, devant Verdun. A été cité.

Brugie Henri : bon et brave soldat. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'assaut le 9 mai 1915, devant Rocincourt (Pas-de-Calais). A été cité.

Leart Léopold : bon sergent. Tué à son poste de combat le 20 août 1916, à Régneville-en-Haye (Lorraine). A été cité.

Heilon Aimé-Frédéric : caporal-fourrier, excellent gradé très courageux. S'est particulièrement distingué dans les premiers combats du 22 au 28 août 1914. Mort glorieusement à Raucourt (Ardennes), le 28 août 1914, en accomplissant ses fonctions d'agent de liaison. A été cité.

Bidaud Léonard : bon soldat, très courageux. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant bravement à l'assaut devant Rocincourt le 9 mai 1915. Une blessure antérieure. A été cité.

Bouffil Jean-Marie : très bon sergent. Blessé morellement le 6 mars 1916 à la Harazée (Argonne), au cours d'une patrouille. A été cité.

Hentges Albert : excellent sous-officier. A trouvé une mort glorieuse le 1<sup>er</sup> janvier 1915, en s'élançant à la tête de sa section à l'assaut des positions ennemies, au nord de Mesnil-Hurlus. A été cité.

Lagie Pierre : très bon soldat. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'assaut de fortes positions ennemies devant Perthes-les-Hurlus, le 10 mars 1915. A été cité.

Berges Alexandre : bon soldat, agent de liaison courageux et dévoué. Mort glorieusement en transmettant un ordre le 8 septembre 1914, à la ferme des Grandes-Perthes (Marne). A été cité.

### Sénat

Séance du 15 juin 1920

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre portant annulation et ouverture de crédits sur l'exercice 1920.

Les 5 premiers articles sont votés. Sur l'article 6, M. Cuminal proteste contre le rattachement de l'enseignement technique au ministère de l'instruction publique. L'enseignement technique aurait dû être attaché au ministère du commerce.

rabine scolaire pour jeunes gens au-dessous de 17 ans.

La distribution des prix aura lieu le même jour, à l'issue d'un concert organisé en l'honneur des lauréats. Les communes et toutes les Sociétés de la 3<sup>e</sup> subdivision sont invitées à s'adresser au lieutenant Duluc, chef de section subdivisionnaire à Cahors, et avant le 23 juin, la liste nominative de leurs délégués (indiquer âge et genre de tir choisi).

**Société de Pisciculture du Lot**

Nous rappelons que l'Assemblée générale des membres de la Société de Pisciculture, aura lieu le 18 juin, à 8 heures et demie précises, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

Concours de pêche.

Le Secrétaire, E. DELHES.

**Union des intérêts économiques**

Section du Lot en formation

De nombreux commerçants et industriels de notre ville, réunis à la mairie le 6 mai 1920, ont décidé de faire appel à l'Union des Intérêts Économiques pour la fédération des syndicats patronaux de Cahors et du Lot et leur affiliation à ce groupement.

En conséquence, tous les négociants et industriels de Cahors et du Lot, syndiqués ou non, sont invités à la réunion qui aura lieu le mardi 22 juin, à 8 heures 1/2 du soir précises, dans la salle de concert des Petits Carmes (entrée Boulevard Gambetta).

M. Billiet, fondateur et secrétaire général de l'Union des Intérêts Économiques y exposera les buts poursuivis par ce groupe et l'intérêt qu'ont tous les commerçants à s'unir en vue de la défense de leurs intérêts généraux.

Les promoteurs de cette réunion comptent sur la présence de tous ceux à qui leurs occupations permettent d'assister à cette importante réunion.

La présente note tient lieu d'invitation.

Une pièce justifiant la qualité de commerçant ou d'industriel pourra être demandée à l'entrée de la salle.

Pour les boulangers, Conté ; pour les charcutiers, Tullé ; pour les coiffeurs, Rollés ; pour les entrepreneurs, Aguzou ; pour les épiciers, Dubernet ; pour les pâtisseries, Paubert ; pour les drapiers, Boi.

**Comité départemental d'assistance aux anciens militaires tuberculeux**

MM. les négociants ayant encore entre leurs mains des bons de fournitures impayés, sont priés de les présenter sans retard à M. Calmécane-Course, trésorier du Comité.

Passé le 1<sup>er</sup> juillet 1920, aucun paiement ne pourra plus être effectué.

Le Comité.

**Fête populaire**

Voici le programme des grandes fêtes populaires organisées à l'occasion de la fondation de la Fédération du Lot :

Samedi 19 juin, à 9 heures du soir, retraite aux flambeaux exécutée par l'Avenir cadurcien et la Diane cadurcienne ; grand concert sur le parvis de l'Hôtel de Ville par la Chorale des écoles.

Dimanche 20 juin, à 10 heures, séance du Congrès. A l'issue du Congrès les camarades se rendront au cimetière déposer une couronne sur la tombe des camarades morts pendant la guerre.

A midi, banquet de clôture du Congrès, sous la présidence de M. de Monzie, sénateur, maire de Cahors.

A 16 heures, fête populaire sur les allées Fénelon ; concert par l'Avenir cadurcien et la Diane cadurcienne ; assauts de boxe ; concert ; fête enfantine. A 21 heures, grand concert vocal et instrumental avec le concours de l'orchestre symphonique et de M. Falandry, 1<sup>er</sup> ténor de la Gaité-Lyrique de Paris, Dubarry, baryton de grand opéra.

Après le concert, grand bal populaire.

**Les familles nombreuses et le prix du pain**

Une nouvelle décret sur le pain paraîtra prochainement. Il spécifie qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet ne pourront bénéficier de la réduction que : les chefs de famille ayant à leur charge au moins quatre enfants (au lieu de 3 précédemment), pour chaque enfant de 16 ans au plus ; les femmes ayant à leur charge au moins trois enfants (au lieu de deux précédemment), pour chaque enfant âgé de 16 ans au plus.

Rien n'est changé en ce qui concerne les autres catégories de bénéficiaires indiquées par le décret du 10 mars 1920.

La valeur du bon de pain à prix réduit est uniformément fixée dans toutes les communes à 0 fr. 15 par 400 grammes de pain de consommation courante.

**Légion d'honneur et Médaille militaire**

Pendant le cours de la guerre, des militaires gravement blessés ont reçu dans les ambulances du front la Légion d'honneur ou la Médaille militaire.

En raison des circonstances de la guerre, la remise de ces décorations n'a pas toujours été régularisée ; leurs titulaires se trouvent, de ce fait, dépourvus de toute pièce officielle et ne peuvent toucher les arrérages afférents à la décoration qu'ils ont reçue.

Les démobilisés qui se trouveraient dans cette situation sont invités à en poursuivre la régularisation.

Il s'agit d'aller au Commandant de la brigade de gendarmerie locale une demande faisant ressortir les renseignements suivants : noms, prénoms, classe, régiment et compagnie auxquels ils comptaient au moment où il ont été blessés et décorés, numéro ou emplacement de l'ambulance dans laquelle la décoration leur a été remise, date de cette remise. Joindre si possible le procès-verbal de remise ou toutes autres pièces justificatives qui auraient pu être délivrées à l'ambulance.

**Accidents**

M. Jean Malbec, 59 ans, surveillant de dépôt à la gare de Cahors, a fait une chute sérieuse en faisant fonctionner le verrou du pont tournant. M. Malbec a été fortement contusionné à la jambe droite et ne pourra pas reprendre son travail avant huit jours.

— Une ouvrière des établissements d'annaeillage électrique, Mlle Marie-Louise Lapujade, 18 ans, a été blessée à l'œil droit en découpant une pièce.

— M. Louis Fialbas, 36 ans employé au magasin des tabacs, s'est enfoncé dans la main gauche un crochet d'acier dont il se servait pour manœuvrer des balles de résidus de tabac.

Cette blessure entraînera une invalidité temporaire de travail d'une dizaine de jours, sauf complications.

**Coups et blessures**

Avant-hier au soir, devant le café de la Paix, place Saint-Maurice, la fille Blanche Tachet a donné des coups à la dame Imbert, habitant le même quartier.

Mme Imbert, qui se trouve dans un état intéressant, a porté plainte au commissariat de police.

**Les oeuvres ne seront pas réquisitionnées**

Le ministère du commerce, de l'industrie et du ravitaillement fait connaître que le projet relatif à la réquisition de la production sucrière indigène de la prochaine campagne a été abandonné par le gouvernement.

**Lauzès**

L'association amicale des démobilisés du canton de Lauzès, dans sa dernière réunion a décidé d'organiser le dimanche 27 juin courant, un banquet qui aura lieu à Lauzès.

Peuvent y assister, les démobilisés, les ascendants, les anciens combattants de 1870. Le prix du banquet a été fixé à dix fr. On peut s'inscrire jusqu'au 22 juin dernier délai, soit auprès du Président de la section communale, soit en écrivant à M. Marcouly négociant à Lauzès. Il ne sera pas tenu compte des demandes d'inscription qui ne seront pas accompagnées de la somme de 10 fr. prix du banquet. Voici le programme qui précèdera ou suivra le banquet : (anciennes heures) 9 h. matin ; réception des camarades des communes

du canton, — réunion à l'hôtel de ville, — 10 heures service funèbre, à la mémoire des camarades morts au champ d'honneur — midi : banquet — 5 h. : bal champêtre, éclairé dansant, jeux divers, — 9 h. (soir) illuminations, bal de nuit. Le meilleur accueil est réservé aux personnes qui voudront bien honorer de leur présence cette fête des Poilus.

Le Secrétaire : Denis FAURIE.

**Limogne**

**Syndicat agricole.** — Dimanche 13 juin a eu lieu une réunion à la mairie de Limogne pour la formation d'un syndicat agricole. M. le docteur Couderc, maire de Limogne, qui présidait, dans une cordiale causerie, a démontré aux cultivateurs présents les avantages et les bienfaits qu'apporte un syndicat. De suite la chambre syndicale a été constituée et la nomination du bureau définitif a été ajournée au dimanche 20 juin. Tout le monde souhaiterait que ce syndicat agricole communal devint cantonal.

**Soturac**

**Frairie.** — La frairie de Soturac sera célébrée le dimanche 27 juin.

Les souscriptions ayant été plus importantes que jamais, nous pouvons affirmer que les fêtes seront particulièrement brillantes.

Nous en donnerons le programme dès qu'il sera élaboré définitivement.

**Figeac**

**Foire.** — Notre foire du 15 juin a été pe' importante, peu de transactions.

Il faut toutefois noter une forte baisse sur toutes les denrées, notamment sur les bestiaux.

Voici d'ailleurs quelques prix :

Bœufs d'attelage, 3,000 à 4,000 fr. la paire ; veaux gras, 3,50 à 4 fr. le kil.; porcs gras, 300 à 350 fr. le quintal ; porcelets, 150 à 200 fr. la pièce ; volaille, 3 fr. le demi-kil.; œufs, 5 fr. la douzaine.

**Cajarc**

**Grave accident.** — Le chef cantonnier Donadieu revenait de Limogne en voiture avec sa famille, lorsque la sous-ventrière ayant cassé, la voiture s'est accidentée et la chambre détalée a battu les pieds de la mule qui s'est emballée.

Dans la chute, M. Donadieu s'est fracturé une jambe et sa femme a eu de nombreuses contusions à la figure et une luxation du poignet gauche. Les deux fillettes ayant pu sauter à temps n'ont eu heureusement aucun mal.

Le docteur Ouvrière appelé en toute hâte, a donné les premiers soins aux blessés et les a ramenés à Cajarc dans son automobile.

M. Donadieu qui jouit de l'estime générale, n'a vraiment pas de chance : un de ses fils s'est noyé accidentellement et l'autre a été tué à la guerre.

Nous lui adressons nos meilleures sympathies et lui souhaitons, ainsi qu'à M. M. Donadieu, un rétablissement aussi prompt que possible.

**La foire.** — Le rétablissement du train du matin venant de Capdenac a favorisé la foire de Cajarc qui a été assez importante. De nombreuses transactions ont eu lieu. Nous enregistrons une baisse sur les animaux de boucherie. Les cours suivants ont été pratiqués :

Halle. — Sans approvisionnement de blé, seigle, maïs ni pommes de terre. Il n'y avait que quelques sacs d'avoine à 45 fr. le quintal.

Marché. — Œufs, 4,50 la douzaine ; beurre 4 fr. 1/2 kilo ; fromages, 10 fr. le cent ; poules de 2,50 à 3 fr. ; poulets, de 2,50 à 4 fr. 1/2 kilo ; poussins, 2 fr. ; canards multigrès, 10 à 12 fr. ; petits canards, 4 à 4 fr. 50, le tout la pièce ; petites oies, 30 à 50 fr. la paire ; chevreaux, 2 fr. 1/2 kilo.

Foirail. — Bœufs de travail, de 4 à 5,000 fr. ; vaches de travail, 3,000 fr. ; bovillons de travail, 3,000 fr. le tout la paire ; veaux, de 3 à 3 fr. 50 le kilo ; moutons, de 60 à 150 fr. la pièce ; cochons d'élevage, 220 à 300 fr. ; porcelets, de 140 à 200 fr.

**Lacapelle-Marival**

Dimanche dernier, les combattants et mobilisés ont été réunis à la Mairie par le Maire, pour former une société dite Union fraternelle des combattants, des mobilisés et des victimes de la guerre.

**Gourdon**

**Etat-civil.** — 4 garçons et 4 filles.

Publications de mariages : Félix-Léon Larroque, gendarme, 24 ans, à Bouira (Algérie) et Marie-Louise Eugénie-Malbec, s. p. 26 ans, de Gourdon ; Marcel Gratias 26 ans, de Nozac, et Emilie Domenne, s. p. de Gourdon ; François Sourzac, cultivateur, 49 ans de Fajoles, et Eulalie Marty, s. p. de Gourdon ; Léon Delpech, bousier, 31 ans de Gourdon et Mathilde Fabre, 29 ans de Gourdon ; Henry-Eugène Staude ingénieur aviateur, 37 ans de Sèniègue, et Gergette Duprel, 29 ans de Gourdon ; Abel Fresquet, cultivateur, 31 ans, de St. Clair, et Griffoul, cultivateur, 25 ans, rue Marguès ; Cyprien Delpech, 36 ans de Dégagnac, et Marie-Germaine Miéane, cultivatrice, 19 ans, de Lapeyre.

Décès : Pierre Bach cultivateur, 68 ans, de Maillol ; Jean Delfour, soldat au 139<sup>e</sup> d'infanterie, décédé le 18 août 1914, à Petit Mont (Meurthe-et-Moselle) transcription Mathilde Bos, 50, rue de la République ; Guillaume Margio, cultivateur 70 ans, des Vitarelles-Basses ; Etienne Lacombe, cultivateur, 65 ans, avenue de la Gare ; Pierre Garas, 83 ans, à l'hôpital.

**Tribunal correctionnel.** — Audience du 15 juin.

Deux marchands forains de profession, Immi Salem et Iggi-Ahmet, sont condamnés à 50 fr. d'amende avec sursis et aux frais pour défaut de carnet d'identité.

— M... et C... poursuivis pour outrages et violences à garde champêtre et pour ivresse, sont condamnés, M... à 100 fr. d'amende avec sursis et aux frais pour outrages, et à 5 fr. d'amende pour ivresse, C... à 200 fr. d'amende avec sursis et aux frais pour outrages, et à 5 fr. d'amende pour ivresse. Tous les deux sont déclarés responsables quant aux frais.

— B... et E... de Souillac, récoltent 50 fr. d'amende chacun avec sursis et aux frais, pour violences volontaires.

— C..., propriétaire à Chaufour, qui a transporté sans autorisation des céréales, est condamné à 25 fr. d'amende avec sursis et aux frais.

— Félix Westermann, 42 ans, vannier, et Louis Westermann, 15 ans, tous les deux nomades, se voient condamner, le premier à un mois de prison et aux frais, et Louis, à quinze jours de prison avec sursis et aux frais, pour vol de récoltes.

— Mme P..., marchande de primeurs, ayant vendu de la pâtisserie un jour non permis est condamnée à 50 fr. d'amende avec sursis et aux frais.

**Pupilles de l'école publique.** — Grâce aux démarches de M. Villadiu, inspecteur primaire, une section de l'association des pupilles de l'école publique a été fondée à Gourdon pour les huit cantons de la circonscription.

**Payrac**

**Foire.** — Notre foire du 9 juin a été assez importante malgré les travaux pressants de la saison. Les divers marchés étaient bien garnis et particulièrement le marché aux moutons. Voici les cours pratiqués :

Bœufs pour la boucherie, de 400 à 410 fr. les 100 kilos ; bœufs de travail, de 4,500 à 5,000 fr. ; bovillons de 2,500 à 3,500 fr. ; bœufs d'Auvergne, de 1,500 à 2,000 fr., le tout la paire. Baisse très sensible et ventes difficiles sur ces animaux.

Moutons gras, de 4 à 4,50 le kilo ; brebis avec agneau, de 220 à 350 fr. ; agneaux d'élevage, de 140 à 150 fr. la pièce.

Porcelets, grande baisse, de 150 à 200 fr. pièce selon grosseur.

Oisons, de 30 à 35 fr. la paire ; canards de 8 à 12 fr. la paire ; lapins 1,50 le kilo ; poules et poultes, de 3 à 3,50 la livre ; œufs 4 fr. la douzaine.

Beaucoup de légumes vendus à des prix très élevés.

Les étalagistes assez nombreux, ont fait de bonnes recettes.

**Salviac**

**Conseil municipal.** — Le conseil municipal s'est réuni dimanche dernier en session ordinaire, tous les membres du conseil municipal étaient présents à l'exception de MM. Cabanes et Besse Paul empêchés. M. Mompert secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

On procède à la nomination de la commission de révision des concessions de terrains dans le cimetière ; sont nommés MM. Mompert, Albert, Ménage et Ginesle.

On donne un avis favorable à une demande de bourse à M. Gay Jean, candidat à l'École Centrale.

En raison de l'augmentation du coût du carburé de calcium, le prix du mètre cube de gaz est porté à 7 fr.50.

M. le Maire note les avantages que l'on peut retirer des déchets de carbure et engage la population à user de ces déchets.

Les comptes administratifs et les comptes du receveur municipal sont approuvés, on procède à la confection du budget primitif de 1921, et la séance est levée à 13 heures.

**Dans l'enregistrement.** — M. François Depunis, surnuméraire de l'enregistrement à Bordeaux est nommé surnuméraire de l'enregistrement dans le département du Lot.

**LES ANNALES**

Lamarque et Hugo, d'après des documents inédits, tel est le sujet de l'étude que publie M. Louis Barthou dans les Annales. A lire, en outre, des lettres inédites de Mistral ; des souvenirs de Saint-Georges de Bouhélier sur Verlaine ; la suite d'une délicate saynète de Lavedan ; les spirituelles chroniques de Zamacois et du Bonhomme Chrysale ; des poèmes de François Fabié et André Lamandé ; le captivant article d'Yvonne Sarcey ; des pages de Lintilhac, G. Lenôtre, Pierre Brisson, etc.

En vente partout.

Le numéro illustré abondamment : 60 centimes.

**DÉPÊCHES**

Paris, 12 h. 1.

**Le Budget**

La Chambre a commencé, ce matin, la discussion du budget de la guerre par le chapitre du Maroc. M. Barthe, dans la discussion générale, demande de quelle façon les gisements marocains de phosphates, qui représentent plus d'un milliard de tonnes, seront exploités et si l'agriculture française aura la large part qui lui revient. L'orateur demande encore si une compagnie italienne ne doit pas, prochainement, bénéficier de l'exploitation. Le rapporteur répond que le gouvernement a démenti ces bruits. Il n'y aurait pas de capitaux étrangers engagés dans les phosphates marocains. M. Barthe demande si le gouvernement peut confirmer publiquement cette déclaration. M. Millerand répond que les renseignements donnés par le rapporteur sont exacts.

**Grand incendie à Meaux**

Un grand incendie a éclaté dans les Grands Moulins de Meaux. Il a pu être circonscrit ce matin à 5 h. Les maisons voisines sont sauvegardées. Les dégâts en grains et farine sont considérables et évalués à plus de 2 millions.

**Le traité Turc**

De Londres : Le Daily Mail affirme que, hier soir, dans les milieux bien informés, le Conseil suprême des Alliés, après avoir entendu les violentes protestations du grand vizir lors de son voyage à Paris, a décidé de réviser le texte actuel du traité Turc.

**La reine de Roumanie**

On attend la prochaine arrivée de la reine de Roumanie qui vient villégiaturer en Savoie.

**En Norvège**

De Christiania : Le cabinet norvégien a démissionné.

**Adoption de villes françaises**

De Londres : Le Comité provisoire pour l'adoption des villes françaises, Comité dont font partie MM. Paul Cambon et le lord maire de Londres, a été constitué.

Un grand nombre de villes anglaises ont déjà promis leur assistance.

**En Albanie**

De Rome : La situation semble s'améliorer en Albanie. Le maire et le pacha de Valona ont été arrêtés et déportés.

On a seulement quelque inquiétude concernant la garnison italienne de Scutari.

**Grande Pharmacie de la Croix Rouge**

En face le Théâtre, CAHORS

**La Phosphide Garnal**

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant : A. COUESLANT.

**BULLETIN FINANCIER**

Paris, le 15 juin 1920.

Les liquidations ont persisté sur tous les groupes, au début, par la suite on se repréant. Au parquet, l'argent pour reports se négociait entre 2 3/4 et 3 1/4 0/0. Les changes étaient légèrement détendus. La situation de place continue à être difficilement interprétée par les habitués de la Bourse.

Les Rentes sont plus calmes, 3 0/0, 59,30, 5 0/0 88,10, 4 0/0 1917 à 70,95, et le 1918 à 71,65, le 5 0/0 amortissable a valu 101,40, le non libéré 101,60.

Banques indécises, Paris 1,512 et 1,560, Union 1,200, Lyonnais toujours offert à 1,560, Mobilier 546.

Peu de changements en chemin de fer français.

Navigations sans affaires.

Les valeurs de cuivre semblent plus résistantes. Rio 1,730 et 1,755, Tanganyika 97.

Pétrolifères meilleures, Royal Dutch 45,600, Shell 507, Eagle 475.

Diamantifères en légère reprise, de Beers 995 et 1,020, Jagersfontein 199, Mines d'or résistantes, Goldfields 68,50, Rand Mines 128, Geduld 100.

**Ancien gendarme retraité,** homme actif et énergique, est désigné pour remplir les fonctions de garde-chasse, dans une propriété de 50 hectares. — Sérieuses références exigées. — Pour plus amples renseignements et conditions, écrire ou se présenter à M. Lacarelle, château de Grimard, par Puy-l'Évêque (Lot).

**Pour ventes ou achats de propriétés**

S'adresser à M. **POUZALGUES** Expert-Géomètre à Ginouillac (Lot)

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRES**

**Emile MARTY, fils**

5, rue G. Clemenceau, Cahors

Bagues, Broches, Dormeuses en tous genres, Montres or, argent, acier et nickel hommes et dames ; Pendules, Réveils, Régulateurs, Sautoirs, Colliers, Chaînes et Bracelets ou vendus au poids.

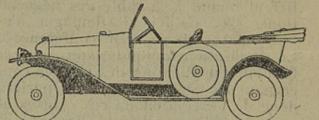
Atelier spécial de réparations d'horlogerie, bijouterie. Monture de bijoux. Achat de matières or et argent.

Achèterais bon prix **CHIEN D'ARRÊT** dressé, rapport et arrêt exigé. S'adresser au bureau du journal.

**A vendre**

1 cuve parfait état contenant 40 barriques. 1 charriot plate-forme pouvant porter 1.500 kilos. — S'adresser à M. FARGE, négociant, avenue de la gare, Cahors.

Offr Retiré, Lég. d'Honneur, 46 a. S'itôt indté 12.000, écon. 20.000 fr., intr. dist., très b. sant. dés. corresp. p' Mariage, Vve av. enf's, env. 36 an. douc. cathol. sinc. ay. qualit. morales, bon. éduct. loyale, ayt. préfére' sit. agric. Si pas sérieux s'abstenir. Ecr. James Hey, 28 r. Geoffroy-Lasnier, Paris 17<sup>e</sup>.



**Automobiles André Citroën**

LIVRAISON IMMÉDIATE

**TOURISME — RENSEIGNEMENTS**

**LOCATION D'AUTOMOBILES**

**Huiles « La Semeuse »**

BUREAU DÉPARTEMENTAL :

**J.-B. NOUYRIT**

24, boulevard Gambetta, CAHORS

**SOUDURE AUTOGENE**

-Réparations de toutes pièces-

Fer — Fonte — Acier

Cuivre — Aluminium

Rue de la Banque, en face la Erasser CAHORS

**LES BATAILLES DE LA VIE**

**Le Droit de l'Enfant**

PAR

**Georges OMNET**

VIII

— Vous aviez raison. Votre mari ne m'a fait aucune question. Il est dans son cabinet, il sait que nous sommes ici, et il écrit tranquillement. Donc caissons de même.

Pendant qu'elle lui expliquait l'aggravation si inattendue de sa situation, Cendrin la regardait l'air songeur, les yeux demi-clos et s'avouait que la vie retirée qu'elle menait avait eu pour Mme Herbelin de très heureux effets. Elle avait trouvé, dans l'air vif des plaines et des bois, un regain de jeunesse. Comme elle achevait l'exposé de ses angoisses maternelles, le savant releva brusquement ses paupières baissées, et résumant, en une phrase, les idées qu'il avait méditées longuement il dit :

— Etes-vous bien sûre que ce ne soit pas pour vous qu'il revient ?

— Sûre. S'il ne s'agissait que de moi, je ne m'inquiéterais pas.

— S'il n'y avait pas de son côté, je serais pourtant presque aussi inquiète que vous.

— Et comment ?

— Vous pensez sans doute que le personnage dont il s'agit ne s'en tiendra pas à des démonstrations vagues ?

— C'est ma crainte.

— Précisons. Que peut-il faire ?

— Se montrer au dehors, écrire, essayer de pénétrer ici.

— Dans quel espoir ? C'est fou !

— C'est fou ! Mais il y a de ces folies qui réussissent.

— A quoi ?

— A bouleverser un esprit candide et simple.

— Chère amie, nous voilà lancés à pleines voiles dans les *Liaisons Dangereuses*. Je ne vous juge pas aussi faible que la Présidente, et je ne fais aucune comparaison entre notre Cécile et la petite Volange. Cependant il faut tenir compte de tout... La prudence l'exige. Vous paraissiez craindre que nous ayons affaire à un libéral sans aucun scrupule, et ne reculant devant rien pour satisfaire sa fantaisie, si dénaturée qu'elle puisse être... Eh bien ! Nous allons étudier ce cas.

— Et, si je ne me suis pas trompée, que ferez-vous ? Que me conseillerez-vous de faire ?

— Nous tâcherons de sortir d'embaras par la conciliation, et si nous ne réussissons pas, nous userons de la force.

Mme Herbelin joignit les mains et accent désespéré :

— Mon Dieu ! Voilà ce que je me disais tout.

— Il n'en a pas toujours été ainsi... J'ai été folle, vous le savez bien, vous qui avez pénétré jusqu'au fond de ma pensée... Mais maintenant... Faudra-t-il donc que David sache ce qui se passe ?

— Oui, dit Cendrin avec fermeté. A l'heure où lui seul aura le droit d'intervenir.

— S'il intervient, alors ce sera terrible.

— Ce sera ce qu'on n'aura pas pu empêcher que cela soit. Il y aura, d'un côté, un honnête homme qui défendra son bien, de l'autre un scélérat qui voudra le lui prendre. Et, une fois de plus, la destinée s'accomplira.

Mme Herbelin cria avec horreur :

— Mais vous n'aimez donc pas David ? Vous ne savez pas à quel homme vous voulez le livrer !

— Madame, si je le lui livre, c'est qu'il sera impossible d'agir autrement. Encore ne le lui livrerai-je qu'à bon escient. Et puis, croyez-moi, il y a, au-dessus de la force matérielle, une force morale qui compte dans les batailles de la vie... Cette force décisive, votre mari la possède, et c'est grâce à elle qu'il l'emportera.

— Oh ! l'effroyable lutte !

— Ni vous ni moi ne pouvons plus l'empêcher. C'est autrefois qu'il fallait penser à cela.

A peine eut-il prononcé cette parole sévère, Cendrin la regretta. Mme Herbelin éclata en sanglots, et avec une humilité touchante :

— Oh ! Vous avez raison et je ne

cesse de m'accuser. Voilà ce qui me dévore et me torture ! Si j'avais la conscience tranquille, je ferais face au danger avec plus de courage. Mais c'est moi qui ai attiré le malheur... C'est moi qui suis responsable de tout ce qui peut arriver. Cette épreuve affreuse, c'est une expiation que je sens bien. Mais alors qu'elle ne frappe que moi et qu'elle épargne ceux qui sont innocents !

— Remettez-vous, rassurez-vous, comptez sur moi et sur tous ceux qui sont autour de vous, dit Cendrin avec une grande douceur. Nul ne vous abandonnera, et David le premier, je m'en porte garant, saura vous prêter appui, si c'est vous qui êtes menacée... Si c'est votre fille... Mais espérons que ce n'est pas elle, car je n'ose me figurer ce qui se passerait...

— Sa colère serait terrible... Cendrin ne répondit pas. Il hochait la tête d'un air soucieux :

— Surveillez de votre côté, moi j'observerai du mien... Et, demain, nous verrons si la nuit nous a approuvé quelque idée.

— Ils se levèrent, et, par les couloirs et l'escalier silencieux, ils regagnèrent chacun leur appartement. Cendrin logeait au premier, dans un pavillon d'angle desservi par un petit escalier qui descendait directement au rez-de-chaussée. Sa chambre très vaste donnait sur le parc, d'un côté, et de l'autre sur la cour d'honneur. A gauche, une serre dans laquelle, depuis qu'elle ne jardinait plus à

l'usine, Cécile cultivait des fleurs. La nuit était assez sombre. Il faisait du vent. Dans le ciel, de lourds nuages noirs passaient rapidement emportés. Et, dans l'intervalle de leurs sombres masses, comme par des trous, de temps en temps, la lune claire se montrait.

Il était minuit quand Cendrin entra dans sa chambre. Un salon y attendait, sur la table duquel une lampe était allumée. Les habitudes de Cendrin étaient connues. Tout ce qu'il lui fallait pour veiller était préparé : un bon feu, de la lumière et une grande carafe de limonade. Le savant, plus préoccupé qu'il n'avait